



DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour toute question sur la candidature à la reconnaissance
Territoires Engagés pour la Nature

Consulter le site :

<https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires>

Ou envoyer un message à : ten@urcen.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dispositif animé par l'Union Régionale des CEN - 07 49 82 39 13 - ten@urcen.fr

Partie 1 - Votre collectivité et ses partenaires en quelques points

Nom de la collectivité :

Adresse et code postal :

Nom du président ou du maire :

Code INSEE :

Nom et délégation de l' élu(e) en charge de la biodiversité :

Nom, prénom, fonction et contact de la ou des personne(s) ayant coordonnée le dossier :

Contact du service communication :

Moyens humains de la collectivité affectés directement à la biodiversité (en ETP) : Liste des partenaires associés dans la démarche :

Listez les démarches contractuelles présentes sur votre territoire (SAGE, Contrat de milieux, Contrat vert et bleu, Charte PNR, etc.) :

Listez les espaces naturels protégés ou à enjeux communautaires¹ présents sur votre territoire (arrêté de protection de biotope, RNN, RNR, Natura 2000, etc.)

Listez les documents d'urbanisme qui régissent votre territoire (SCoT, PLU, PLUi, PLH, PDU, etc.) :

¹ Zonages réglementaires : https://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map

Partie 2 - Autoévaluation du territoire

Cette partie a pour objectif de permettre à la collectivité d'établir un panorama de ses actions et d'évaluer sa prise en compte actuelle de la biodiversité.

Cet état des lieux indicatif doit mobiliser tous les services concernés par les enjeux de biodiversité afin d'identifier des pistes et des objectifs d'amélioration. Il vous permettra d'enrichir et de prioriser votre plan d'action opérationnel TEN pour les années à venir.

1. Les enjeux biodiversité sur votre territoire : état des lieux

Question 1 - Quelles sont les trois atouts (ou grandes opportunités) en matière de biodiversité sur votre territoire ?

Question 2 - Quelles sont les trois principales menaces qui pèsent sur la biodiversité à l'échelle de votre territoire ?

Question 3 - Citez une action de préservation de la biodiversité sur votre territoire que vous jugez réussie et les raisons pour lesquelles elle a été appréciée.

Question 4 - Quelles sont les difficultés et écueils potentiels identifiés sur votre territoire pour agir en faveur de la biodiversité (points de blocage, difficultés de mobilisation...)

2. Les actions menées ou en cours en faveur de la biodiversité

Cette partie est destinée à présenter vos actions actuelles sur ces thématiques :

- Aménagement du territoire,
- Biodiversité locale et trames écologiques,
- Connaissance de la biodiversité
- Biodiversité et citoyenneté,
- Autre(s) thématique(s).

Pour répondre, vous pouvez vous appuyer sur, et renvoyer vers, des documents (plans d'action, tableaux de bord, documents d'évaluation...) à joindre en annexe.

Au regard des actions réalisées vous pourrez vous positionner sur votre niveau d'implication actuel pour chaque thématique.

Ce niveau de départ n'est pas pris en compte dans l'analyse des candidatures : c'est avant tout la démarche de progrès qui est recherchée.

L'établissement de cet état initial permettra au dispositif TEN d'accompagner de manière pertinente votre collectivité dans l'amélioration de la prise en compte de la biodiversité. Le collectif régional pourra par exemple vous mettre en contact avec une ingénierie régionale compétente concernant les thématiques sur lesquelles votre collectivité travaille ou souhaite s'engager.

Les thématiques présentées sont issues du questionnaire « Capitale française de la Biodiversité », et des choix du collectif régional. Les liens entre le dispositif TEN et le concours Capitale Française de la Biodiversité sont présentés dans la partie 6 du document d'informations générales.

Thématique 1 - Aménagement du territoire

Comment intégrez-vous la préservation de la biodiversité dans les politiques de planification et d'aménagement du territoire (réglementaire PLU, SCoT, et opérationnel ZAC, opérations d'aménagement).

Exemples : Densification du bâti existant ; préconisation de plantation d'essences végétales adaptées aux conditions locales ; mobilisation d'outils pour maîtriser l'urbanisation : droit de préemption urbain (DPU), zone d'aménagement différé (ZAD), espace naturel sensible (ENS), actions pour inscrire le territoire dans une trajectoire vers le zéro artificialisation nette...

Présentez les principales actions du territoire en lien avec cette thématique, les résultats obtenus, les perspectives :

Au regard des actions menées, comment qualifieriez-vous votre niveau d'implication actuel sur la thématique ?

(Très faible) 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 (Très forte).

Thématique 2 : Biodiversité locale et trames écologiques

Présentez ici les démarches mises en œuvre pour gérer et protéger la biodiversité sur le territoire. Cette protection passe notamment par le maintien et la restauration des différentes trames écologiques. Ceci grâce à la fois au maintien et la reconquête de réservoirs de biodiversité, mais aussi à l'existence de corridors écologiques permettant la circulation des espèces.

Cette thématique permet aussi de présenter les actions mises en œuvre pour intégrer la préservation de la biodiversité dans les opérations de gestion de vos espaces verts et naturels, et de manière plus large des bâtiments et espaces publics.

Exemple d'actions : diminution de la pollution lumineuse en ville (trame noire), restauration de pelouses sèches, travaux sur la continuité écologique des cours d'eau et zones humides (trame bleue), plantation de haies en zones agricoles, Engagement dans la charte d'entretien des espaces publics (préciser le niveau)

Présentez les principales actions du territoire en lien avec cette thématique, les résultats obtenus, les perspectives :

Au regard des actions menées, comment qualifieriez-vous votre niveau d'implication actuel sur la thématique ?

(Très faible) 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 (Très forte).

Dispositif animé par l'Union Régionale des CEN - 07 49 82 39 13 - ten@urcen.fr

Thématique 3 : Biodiversité et citoyenneté

Présentez ici les démarches mises en œuvre pour associer les citoyens et acteurs locaux à la préservation de la biodiversité.

Exemple d'actions : Animation d'un espace ressource sur la nature sur le site Internet de la collectivité ; processus participatifs de collecte de données (sauvages de ma rue², observatoire local de la biodiversité) ; panneaux pédagogiques sur sites ; formation des agents des collectivités...

Présentez les principales actions du territoire en lien avec cette thématique, les résultats obtenus, les perspectives :

Au regard des actions menées, comment qualifieriez-vous votre niveau d'implication actuel sur la thématique ?

(Très faible) 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 (Très forte).

² <https://www.tela-botanica.org/projets/sauvages-de-ma-rue/>

Thématique 4 : Connaissance de la biodiversité

Présentez ici les actions mises en œuvre pour améliorer la connaissance de la biodiversité sur le territoire.

Exemples d'actions : Études faune, flore, habitat ; atlas de la biodiversité communale et intercommunale³ ; diagnostic écologique urbain complet ; diagnostic TVB...

Présentez les principales actions du territoire en lien avec cette thématique, les résultats obtenus, les perspectives :

Au regard des actions menées, comment qualifieriez-vous votre niveau d'implication actuel sur la thématique ?

(Très faible) 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 (Très forte).

³ <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/atlas-biodiversite-communale>

Thématique 5 : Autre(s) thématique(s)

Zone d'expression libre vous permettant de présenter d'éventuelles actions en lien avec d'autres thématiques, non citées précédemment.

Partie 3 - Présentation du projet

Au regard du diagnostic en matière de biodiversité sur votre territoire, présentez le projet et les principales actions de votre collectivité à court et moyen terme (échelle 3 à 5 ans).

Il s'agit d'expliquer la stratégie de la collectivité en matière de biodiversité. Ce texte pourra être utilisé dans les éléments de communication du dispositif.

Des fiches actions vous permettront de préciser et de planifier vos actions de manière plus technique.

1. Titre du projet :

2. Présentation du projet :

Présentez ici le projet de votre collectivité (axes stratégiques, grands objectifs, choix des actions...)

3. Durée du projet :

Sur quelle durée souhaitez-vous engager ces actions : ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

4. Présentation des actions :

En vous appuyant sur la fiche action type jointe au dossier de candidature, veuillez détailler les actions que votre collectivité souhaite mener à court et moyen termes. Une attention particulière sera accordée à la planification et à la budgétisation de vos actions.

Ce n'est pas le nombre d'actions présentées qui sont évalués, mais l'ambition des actions, leur plus-value par rapport à celles déjà réalisées, ainsi que leur cohérence avec les enjeux du territoire et les pressions sur la biodiversité.

Les 4 thématiques de travail prioritaires pour le collectif régional sont celles présentées précédemment, à savoir : aménagement du territoire, trames écologiques, mobilisation citoyenne et connaissance de la biodiversité.

Remarque : Pour chaque action présentée, vous pouvez indiquer un besoin d'accompagnement (point de blocage, besoin technique, montage financier, conseil ou autre) afin de faciliter sa mise en œuvre. **Ceci permettra de mieux cibler votre accompagnement suite à votre éventuelle reconnaissance TEN.**

Dispositif animé par l'Union Régionale des CEN - 07 49 82 39 13 - ten@urcen.fr

5. Thématiques d'intérêt pour votre collectivité

En complément des fiches actions présentées, indiquez ci-dessous les éventuelles autres thématiques sur lesquelles votre collectivité souhaite développer des actions dans les prochaines années :

6. Estimation des progrès réalisés suite à la réalisation du projet

Pour chacune des thématiques suivantes, positionnez-vous à nouveau sur ce gradient d'action lorsque votre projet sera mis en œuvre.

Thématique 1 : Aménagement du territoire

(Très faible) 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 (Très forte).

Thématique 2 : Biodiversité locale et trames écologiques

(Très faible) 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 (Très forte).

Thématique 3 : Biodiversité et citoyenneté

(Très faible) 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 (Très forte).

Thématique 4 : Connaissance de la biodiversité

(Très faible) 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 (Très forte).

Dépôt du dossier :

L'ensemble des documents de candidature (formulaire, fiches actions et délibération de la collectivité) sont à transmettre par mail à l'adresse suivante : **ten@urcen.fr**

Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à contacter la cellule d'animation à cette même adresse, ou au **07 49 82 39 13**

Merci d'avoir exposé votre projet en faveur de la biodiversité dans le cadre de cette candidature à la reconnaissance Territoires Engagés pour la Nature.

Si vous êtes une commune ou intercommunalité, nous vous invitons en complément à valoriser les actions que vous auriez déjà réalisées en participant au concours Capitale française de la Biodiversité sur www.capitale-biodiversite.fr

Le dépôt du présent dossier de candidature vous permet d'accéder directement au questionnaire simplifié du concours.